Agriculture et Agroalimentaire Canada | Agriculture and Agri-Food Canada

Le Bulletin bimensuel

Le 13 août 2004 Volume 17 Numéro 12

L'INDE

L'Inde occupe le deuxième rang des pays les plus peuplés au monde. De plus, il est l'un des plus grands producteurs de céréales et d'oléagineux et le deuxième plus grand consommateur d'huiles végétales de la planète. Au cours des dernières années, la production indienne de céréales alimentaires a satisfait ou dépassé les besoins en consommation interne, sauf en ce qui concerne le blé dont la production n'atteint pas, en général, les besoins en consommation. L'Inde continue néanmoins de jouer un rôle sur le marché hautement concurrentiel de l'exportation de blé et est actuellement le principal débouché pour les exportations de légumineuses et de cultures spéciales canadienne. Le présent numéro du Bulletin bimensuel dresse un portrait de la situation et des perspectives du secteur indien des céréales et des oléagineux et étudie l'incidence de l'évolution de ce secteur sur l'industrie agricole et agroalimentaire canadienne.

CONTEXTE

Économie

L'économie indienne est fondée sur un mélange d'agriculture traditionnelle à petite échelle, d'exploitations de plus grande envergure et plus perfectionnées sur le plan technique, de petites entreprises artisanales, d'une vaste gamme d'industries modernes et de divers services de soutien, comme la technologie de l'information. L'Inde est le deuxième pays le plus peuplé au monde. Il compte aujourd'hui plus d'un milliard d'habitants, qui vivent en bonne partie sous le seuil de la pauvreté. La situation s'améliore toutefois, car l'économie indienne croît d'environ 6 % par année depuis 1990 et la pauvreté est en baisse. Actuellement, 25 % de la population indienne vit sous le seuil de la pauvreté, comparativement à 35 % en 1990.

Aperçu de l'industrie agricole

Environ un quart de l'économie indienne est attribuable à l'industrie agricole, qui occupe environ 60 % de la main d'œuvre. Le secteur agricole de l'Inde est confronté à d'importants problèmes environnementaux : l'érosion des sols, le surpâturage, la pollution de l'air, la désertification et l'insuffisance de l'approvisionnement en eau potable causée en partie par le ruissellement des pesticides utilisés en agriculture.

En Inde, les précipitations dépendent dans une large mesure des moussons. La plupart des précipitations tombent entre juin et septembre. La campagne agricole indienne s'étend de juillet à juin et compte trois saisons de culture : *kahrif* (juin septembre), *rabi* (octobre mars) et *zaid* (avril mai). Le blé, l'orge, le pois chiche (*gram*), le lin, le colza et la moutarde sont les principales cultures d'hiver (*rabi*).

Malgré les problèmes environnementaux, l'industrie agricole indienne continue de connaître un succès modeste. Alors que par le passé l'Inde dépendait en grande partie de l'importation pour répondre à ses besoins alimentaires, aujourd'hui, le pays a dépassé le seuil de l'autosuffisance et possède des réserves alimentaires importantes. Cette évolution est due à l'expansion des surfaces cultivées et des capacités en matière d'irrigation, au recours à des variétés à rendement plus élevé, à l'amélioration des compétences en gestion de l'eau et à une meilleure utilisation d'engrais et de pesticides.

Grâce à la gestion de ses ressources hydriques sur une période de quarante ans, l'Inde a irrigué huit millions d'hectares, soit environ un tiers de ses terres arables. Avec l'aide de la Banque mondiale, l'Inde a établi plus de 500 stations hydrologiques pour recueillir et distribuer des données, qui sont utilisées pour la prévision des inondations et la gestion des précipitations excessives.

Le recours aux engrais a grandement augmenté depuis trente ans, en raison, entre autres, des efforts du gouvernement indien. On y est parvenu en élaborant une stratégie de prix favorable, en stimulant la distribution des engrais phosphatés et potassiques, en créant des laboratoires de contrôle de la qualité des engrais et en mettant en œuvre un projet national d'élaboration et d'utilisation d'engrais biologiques. Le gouvernement considère ces derniers comme un complément économique et renouvelable aux engrais chimiques. On a également pris des mesures pour accroître l'approvisionnement en engrais dans les régions éloignées et auparavant inaccessibles.

En 1988, l'Inde s'est doté d'un ministère de la Transformation alimentaire afin de promouvoir les activités à valeur ajoutée dans le secteur agricole. En ayant recours aux toutes dernières technologies mises au point dans le domaine, le secteur de la transformation alimentaire a augmenté les possibilités d'emploi dans les régions rurales ainsi que les sources de revenu hors ferme. Le Conseil indien des recherches agricoles (ICAR) a contribué au passage de l'Inde d'une situation de déficit alimentaire à une situation de surplus. L'ICAR a stimulé le transfert rapide de la technologie du laboratoire à la ferme grâce à ses nombreux instituts et projets de recherche.

Investissement du secteur privé en agriculture

Le secteur agricole et agroalimentaire est bien placé pour connaître une croissance constante au cours des prochaines années. Grâce à l'appui du gouvernement, les industries agricoles cherchent de nouvelles façons d'atteindre les agriculteurs et les consommateurs, en leur fournissant de nouvelles technologies, en investissant dans les chaînes d'approvisionnement et en organisant les détaillants en alimentation afin qu'ils puissent offrir des produits alimentaires de plus en plus transformés. La hausse des investissements du secteur privé est attribuable à la demande accrue pour des produits prêts à manger stimulée par la hausse du revenu familial et à l'urbanisation.

Afin de tirer profit de sa forte population et de favoriser la croissance économique, le gouvernement indien cherche à améliorer son infrastructure rurale et l'efficience du marché. Par le passé, les activités de transport et de distribution ont accusé des retards en raison de l'insuffisance du système routier et le manque de fiabilité des sources d'électricité. Les gains liés à l'efficience du marché sont comprimés par le coût généralement élevé du crédit. En outre, un grand nombre d'intermédiaires dans la chaîne d'approvisionnement, qui ajoutent peu à la valeur des produits, peut entraîner une hausse des coûts et gonfler les prix payés par le consommateur.

Stratégie commerciale de l'Inde

En mars 2002, le ministère du Commerce et de l'Industrie de l'Inde a annoncé une stratégie commerciale quinquennale visant à accélérer la croissance économique et à réduire la pauvreté. Par conséquent, bon nombre de restrictions quantitatives à l'exportation et à l'importation ont été éliminées. Les restrictions relatives à l'enregistrement et à l'emballage ont été levées ou sont en voie de l'être, et le gouvernement offre une aide technique accrue aux exportateurs. L'Inde continue toutefois de subventionner certaines exportations de surplus de céréales alimentaires de la Food Corporation of India (FCI).

Inspections des produits alimentaires importés

Le 16 juin 2004, le ministère du Commerce et de l'Industrie de l'Inde a publié une liste de produits « à risque élevé » dont la totalité des importations est dorénavant soumise à un échantillonnage. Les huiles et gras alimentaires, les légumineuses et les produits de légumineuses, les céréales et les produits céréaliers, le lait en poudre, le lait concentré ainsi que les colorants et additifs alimentaires figurent sur la liste. Avant cette annonce, toutes les importations d'aliments, sauf les produits alimentaires périssables tels que les fruits, les légumes, les viandes et les poissons, étaient assujetties à échantillonnage complet au titre de la loi sur le frelatage des aliments (*Prevention of Food Adulteration Act*, 1954). La politique indienne visant l'échantillonnage des importations d'aliments a été modifiée surtout en réaction aux plaintes des importateurs concernant le coût élevé de l'échantillonnage complet et à la crainte que la politique soit perçue comme une barrière commerciale non tarifaire.

Actuellement, les arrivages de produits alimentaires à risque élevé aux ports, aux aéroports, aux parcs de containers et aux postes douaniers sont confiés aux agents de santé portuaires. Si l'arrivage ne satisfait pas aux analyses, les autorités douanières renvoient ou détruisent le produit selon les règlements en vigueur.

Les produits alimentaires qui ne sont pas sur la liste font l'objet de procédures d'échantillonnage beaucoup moins coûteuses: i) des échantillons sont prélevés des cinq premiers arrivages de chacun des produits pour en confirmer la qualité et la salubrité; ii) si tous les arrivages échantillonnés satisfont à la norme établie, le service des douanes n'échantillonne plus que de 5 % à 20 % des arrivages; et iii) le prélèvement aléatoire des échantillons se fait en fonction de la nature du produit, de son origine et des antécédents de l'importateur. Si un échantillon ne satisfait pas à la norme établie, le service des douanes reprend l'échantillonnage complet jusqu'à ce que cinq analyses consécutives répondent aux exigences de la norme établie.

Prix de soutien minimum

En vigueur depuis 1980, le programme des prix de soutien minimums (PSM) est la mesure dominante de soutien du secteur agricole indien. Agissant au même titre qu'un prix plancher, les PSM ont été établis conformément aux recommandations de la Commission on Agricultural Cost and Prices (CACP) pour protéger les producteurs contre les baisses soudaines des prix. Toutefois, ces dernières années, le gouvernement indien établit les PSM au-delà du seuil recommandé par la CACP, ce qui crée une distorsion du marché des céréales alimentaires et un fardeau sur les coffres de l'État. Par conséquent, le gouvernement de l'Inde a entrepris de mieux cibler les subventions à l'alimentation et d'examiner ses méthodes d'établissement des prix ainsi que ses opérations d'approvisionnement au titre du programme des PSM, pour en assurer la rentabilité optimale.

En décembre 2003, le gouvernement de l'Inde a annoncé les PSM accordés au blé et aux oléagineux pour la commercialisation de la campagne hivernale 2004 2005, en vigueur à compter du 1er avril 2004. Lorsqu'on tient compte de la compensation versée aux agriculteurs en raison de la sécheresse dans les prix de soutien 2003 2004, le PSM accordé au blé pour la saison de commercialisation 2004 2005 est le même que pour la saison 2003 2004, soit 6 300 roupies la tonne (/t) (179 $CAN/t). Le PSM accordé au colza est toutefois en hausse à 16 000 roupies/t (455 $CAN/t), par rapport à 13 400 roupies/t (381 $CAN/t) en 2003 2004. Le PSM accordé aux graines de carthame est également en hausse, passant de 13 050 roupies/t (371 $CAN/t) en 2003 2004 à 15 050 roupies/t (428 $CAN/t) en 2004 2005.

Stocks régulateurs

Le gouvernement indien conserve des stocks régulateurs pour remédier aux pénuries alimentaires graves à la suite d'une sécheresse ou d'autres désastres entraînant de mauvaises récoltes. Les stocks régulateurs permettent aussi au gouvernement de tirer profit des hausses de prix internes par la vente des stocks excédentaires à des prix supérieurs aux prix minimaux prévus par la politique gouvernementale. Cependant, ces dernières années, les stocks réels du gouvernement sont supérieurs aux stocks régulateurs minimums, ce qui crée le paradoxe de la pauvreté au milieu de l'abondance, c'est à dire, qu'en dépit des stocks du gouvernement, des citoyens n'ont rien à manger. L'échec de ce programme a été attribué à une lacune en matière de pouvoir d'achat et à des arrangements insatisfaisants pour écouler les stocks excédentaires. Par conséquent, le gouvernement cherche à mettre en œuvre des mesures plus efficaces d'écoulement des stocks et pourrait établir le stock régulateur du blé à 6 Mt et celui du riz, à 4 Mt. Ces valeurs sont considérablement inférieures aux valeurs préalablement fixées.

Élargissement du rôle du secteur privé

En janvier 2004, le gouvernement indien a annoncé son intention d'élargir le rôle des négociateurs privés dans la commercialisation et l'exportation des céréales. Depuis le 1er avril 2004, les négociateurs peuvent acheter le grain directement des agriculteurs plutôt que de passer par la FCI, gérée par l'État. Les négociateurs privés peuvent désormais conclure des contrats de production avec les agriculteurs et monter des installations d'entreposage et de nettoyage. La FCI conserve son rôle premier, qui est d'assurer un fonds national de réserve alimentaire, d'acheminer le grain dans les régions déficitaires et de conserver des stocks régulateurs suffisants. L'élargissement du rôle du secteur privé devrait se traduire par une hausse du revenu des exploitations agricoles, de la qualité des récoltes et des investissements privés dans le système de manutention et de transport du grain.

SITUATION ET PERSPECTIVES

En 2004 2005, la production indienne de céréales alimentaires devrait atteindre 209 millions de tonnes (Mt) et se composer ainsi : 90 Mt de riz, 72 Mt de blé, 33 Mt de céréales secondaires et 14 Mt de légumineuses et de cultures spéciales. Le riz et le blé sont de loin les principales cultures produites en Inde et elles se cultivent en rotation.

Au cours des cinquante dernières années, les rendements du riz ont triplé et ceux du blé ont presque quadruplé. Les rendements accrus sont attribuables à l'augmentation de l'irrigation et à l'arrivée de variétés à rendement plus élevé. Dans le cas du blé, environ 220 nouvelles variétés ont été mises en circulation durant cette période.

Blé

En Inde, on produit principalement des variétés de blé d'hiver dans les états du Nord Ouest, généralement sur des terres irriguées. Après avoir atteint la marque historique des 76,4 Mt en 2000 2001, la production de blé a régressé au cours des dernières années. On s'attend à ce qu'elle enregistre une hausse en 2004 2005.

D'une façon générale ces dernières années, la consommation indienne de blé surpasse la production, en raison, notamment, de la présence accrue de produits de restauration rapide, tels que les pizzas, les hamburgers et les gâteaux. L'Inde cultive des variétés de blé tendre ou de force moyenne, variétés qui conviennent mieux à la fabrication des pains plats traditionnels, comme les *chapattis* et les *rotis*.

Les politiques nationales et d'importation de l'Inde favorisent le développement de ses industries de la meunerie et de la boulangerie afin de répondre à la demande accrue pour le prêt à manger. Cependant, en dépit d'une baisse de consommation humaine, les stocks de fin de campagne de 2003 2004 ont atteint un bas niveau inégalé depuis 1997 1998 en raison de l'insuffisance de la production de blé et des exportations records ces dernières années.

Pour 2004 2005, on prévoit que la ***production*** de blé sera de 72 Mt, en hausse par rapport aux 65,1 Mt produits en 2003 2004, en raison principalement de l'expansion des surfaces cultivées. On s'attend à ce que la production surpasse la consommation interne pour la première fois depuis 2001 2002. La ***consommation*** devrait passer de 68,4 Mt (2003 2004) à 70 Mt en 2004 2005. Compte tenu de la prévision de production accrue et de la baisse des exportations, les stocks en fin d'année devraient connaître la première hausse depuis 1998 1999 et se chiffrer à 7,5 Mt, comparativement à 6,9 Mt en fin de l'année 2003 2004.

INDE : BILAN DU BLÉ

campagne agricole *juillet à juin*	**2002 -2003**	**2003 -2004**	**2004 -2005**
	…..millions de tonnes…..		
Stocks de report	23,0	15,7	6,9
Production	71,8	65,1	72,0
Offre totale	**94,8**	**80,8**	**78,9**
Consommation humaine	73,7	67,8	69,4
Consommation animale	0,6	0,6	0,5
Exportations	4,9	5,5	1,5
Utilisation totale	**79,1**	**73,9**	**71,4**
Stocks de fin de campagne	15,7	6,9	7,5

Source : USDA

INDE : BILAN DES CÉRÉALES SECONDAIRES

campagne agricole *juillet à juin*	**2002 -2003**	**2003 -2004**	**2004 -2005**
	…..millions de tonnes…..		
Stocks de report	1,8	0,7	2,0
Production	25,7	35,0	33,0
Offre totale	**27,4**	**35,7**	**35,0**
Consommation humaine	19,8	24,9	24,6
Consommation animale	6,9	8,3	8,4
Exportations	0,1	0,5	0,3
Utilisation totale	**26,8**	**33,7**	**33,3**
Stocks de fin de campagne	0,7	2,0	1,7

Source : USDA

INDE : BILAN DE L'HUILE VÉGÉTALE

campagne agricole *juillet à juin*	**2002 -2003**	**2003 -2004**	**2004 -2005**
	…..millions de tonnes…..		
Stocks de report	0,4	0,1	0,4
Production	4,7	6,9	6,5
Importations	5,5	4,9	5,4
Offre totale	**10,7**	**11,8**	**12,2**
Consommation humaine	10,6	11,5	11,8
Stocks de fin de campagne	0,1	0,4	0,5

Source : USDA

Céréales secondaires

La production indienne de céréales secondaires, constituées surtout de maïs, de millet et de sorgho, varie d'année en année en fonction des conditions de croissance. Au cours des cinq dernières années, cette production a varié de 25,6 Mt à 35 Mt. Les années de pluies satisfaisantes, les agriculteurs indiens délaissent les céréales secondaires pour des cultures de valeur supérieure, comme le riz, le blé et les oléagineux. On constate également l'abandon de la culture des céréales secondaires à mesure que la capacité d'irrigation atteint les régions traditionnellement vouées à ces dernières. En outre, les politiques gouvernementales incitent les agriculteurs se tourner vers d'autres cultures que celles des céréales secondaires.

Environ un quart de la production totale de céréales secondaires en Inde est utilisé pour l'alimentation animale : près de la moitié de la production de maïs du pays est destinée à l'alimentation animale et 10 % de la production du millet et du sorgho y sont consacrés.

Pour 2004 2005, on prévoit que la ***production*** de céréales secondaires sera de 33 Mt, une baisse par rapport à 2003 2004 (35 Mt). La ***consommation*** devrait également poursuivre sa chute et s'établir à 33 Mt, ce qui abaissera le record de 33,2 Mt enregistré en 2003 2004. Les ***stocks de fin de campagne*** devraient être de 1,7 Mt, comparativement à 2 Mt en 2003 2004.

Oléagineux

Les principaux oléagineux cultivés en Inde sont le voandzou, le colza, la moutarde, la graine de sésame, le tournesol, le carthame, le niuk, la graine de coton et le soja. Depuis la fin des années 80, l'Inde favorise l'augmentation de la production des oléagineux pour répondre à la demande grandissante pour l'huile végétale. À cette fin, on a agrandi les surfaces cultivées, accru l'irrigation, amélioré les techniques de production et créé des variétés à rendement plus élevé.

La part des cultures oléagineuses devrait s'accroître à mesure que l'Inde entreprend la commercialisation de son secteur agricole. La commercialisation se traduit par l'élimination des prix de soutien, qui favorisent depuis longtemps la culture de la canne à sucre, du riz paddy et du blé. On s'attend à ce que les forces de marché entraînent le passage aux cultures non céréalières, comme les oléagineuses, au détriment du riz et du blé. L'évolution attendue, attribuable à l'amélioration progressive des conditions de vie, permettra de répondre à la demande grandissante pour des produits sains, comme l'huile de soja et l'huile de canola/colza, au détriment de l'huile de palme moins coûteuse.

Pour 2004 2005, on prévoit que la ***production*** totale d'oléagineux sera de 26,1 Mt, en baisse par rapport aux 28,6 Mt enregistrés l'année dernière. La baisse est principalement due à la réduction de la production de colza et de soja en réaction aux importations records d'huile de palme en provenance de la Malaisie et de l'Indonésie, et de l'huile de soja en provenance de l'Amérique du Sud.

L'Inde est le deuxième plus grand consommateur d'huile végétale au monde. Au cours des dix dernières années, la ***consommation*** par habitant y est passée de 4 kg à 10 kg par année. L'augmentation de la consommation est attribuable en partie à la réduction des obstacles à l'importation, ce qui a favorisé la baisse des prix à l'échelle nationale et la hausse de l'offre. On prévoit que la consommation d'huile végétale en Inde

atteindra la marque record de 11,8 Mt en 2004 2005, comparativement à 11,5 Mt l'année précédente.

L'Inde est le deuxième producteur d'huile végétale au monde, mais sa production ne satisfait qu'environ la moitié des besoins annuels. Le manque est comblé principalement par l'***importation*** d'huile de palme en provenance de la Malaisie et de l'Indonésie, qui s'établissent en moyenne à 3,7 Mt par année depuis cinq ans. Le restant de l'insuffisance est comblé par l'importation d'huile de soja, d'huile de tournesol et d'huile de canola/colza.

Le volume des importations de chacune des huiles de soja, de tournesol et de canola/colza varie d'année en année selon l'offre et le prix, mais le volume total des importations de ces trois huiles est de 1,5 Mt en moyenne par année. Actuellement, l'huile de canola/colza représente la plus petite part des importations d'huile végétale, mais elle devrait connaître une hausse en raison de l'urbanisation, de l'augmentation du revenu disponible et de la sensibilisation accrue aux avantages de l'huile de canola/colza pour la santé.

Légumineuses et cultures spéciales

L'Inde est le plus grand producteur de légumineuses au monde. On les cultive pour la plupart sur les terres peu productives et non irriguées. L'Inde est également le plus grand consommateur de légumineuses de la planète. Les principales légumineuses cultivées en Inde sont le *gram*, l'ambérique, le haricot mungo, le pois cajan, le pois sec et la lentille. La ***production*** totale de légumineuses est plutôt stable à 13 Mt depuis quelques années, alors que la ***consommation*** annuelle est de 15 Mt en moyenne. L'insuffisance est comblée par l'importation de légumineuses en provenance, notamment, du Canada.

Depuis trois ans, l'Inde a remplacé l'Espagne à titre de principal débouché pour les exportations de légumineuses et de cultures spéciales canadiennes. L'Espagne avait occupé cette place durant les quatre années auparavant. Par ordre d'importance, les pois secs, les pois chiches, les lentilles et les graines de moutarde sont les principales légumineuses et cultures spéciales exportées du Canada vers l'Inde, totalisant en moyenne 0,43 Mt par année depuis cinq ans.

Les exportations canadiennes de légumineuses vers l'Inde ont atteint leur sommet en 2000 2001, année où les stocks à l'exportation du Canada atteignaient le volume record de 5 Mt. Les années suivantes, les exportations canadiennes ont diminué considérablement en raison des années consécutives de sécheresse qui ont affecté les rendements et réduit les stocks disponibles pour l'exportation. Depuis, le Canada connaît de meilleures conditions de croissance, ce qui se traduit par une hausse marquée des stocks. En 2004 2005, le volume des exportations de légumineuses vers l'Inde devrait s'établir à 0,45 Mt, en hausse par rapport à 0,38 Mt en 2003 2004.

Perspectives d'échanges entre le Canada et l'Inde

Les principaux produits d'exportation du Canada vers l'Inde sont les légumineuses et, dans une moindre mesure, l'huile de canola. En retour, l'Inde exporte vers le Canada des produits horticoles, tels que des concombres, des légumes à crosse et des oignons.

Depuis le milieu des années 90, les politiques agricoles de l'Inde ne visent plus l'autosuffisance, mais plutôt un meilleur accès au marché. Malgré quelques améliorations, les perspectives d'échange avec l'Inde pourraient être restreintes pour certaines produits. En effet, l'élimination des prix de soutien des cultures en concurrence pour la saison de production hivernale pourrait entraîner une production plus importante que prévue de légumineuses sur le sol indien. Sur le marché des huiles végétales, tout gain de part de marché pour le Canada est limité par la forte concurrence des producteurs d'huile de palme malaisiens et indonésiens, ainsi que par les exportations d'huile de soja de l'Argentine et du Brésil.

Depuis l'entrée de la Chine au sein de l'Organisation mondiale du commerce, toute l'attention y est tournée. Par conséquent, on a eu tendance à sous-estimer les débouchés importants qu'offre l'Inde pour les produits agricoles et agroalimentaires canadiens. Pourtant, l'immense population et la force de l'économie de l'Inde offrent d'excellentes occasions de marché. L'Inde demeure un important débouché pour les exportations canadiennes de légumineuses.

Pour de plus amples renseignements :

Stan Spak,
Analyste du marché
Téléphone : (204) 983-8467
Courriel : spaks@agr.gc.ca

STOCKS DE LÉGUMINEUSES ET DE CULTURES SPÉCIALES* CANADIENNES ET EXPORTATIONS VERS L'INDE

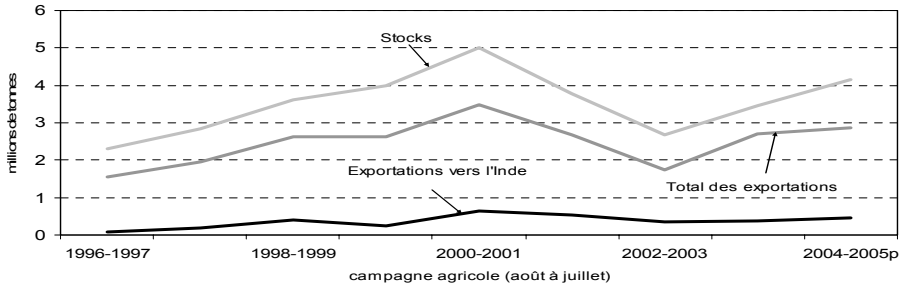

* pois secs, pois chiches, lentilles et graine de moutarde
p : prévision d'AAC, août 2004
Source : Statistique Canada

© Sa Majesté du chef du Canada, 2004

Version électronique disponible à www.agr.gc.ca/mad-dam/

ISSN 1207-6228
No d'AAC 2081/F

Le Bulletin bimensuel est publié par :
la Division de l'analyse du marché,
Direction des politiques de commercialisation,
Direction générale des politiques stratégiques,
Agriculture et Agroalimentaire Canada
303, rue Main, pièce 500
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 3G7
Téléphone : (204) 983-8473
Télécopieur : (204) 983-5524

Directrice : Maggie Liu
Chef : Fred Oleson

Directeur de la rédaction :
Gordon MacMichael

Pour recevoir un abonnement gratuit, veuillez transmettre votre adresse électronique à bulletin@agr.gc.ca.

Publié aussi en anglais sous le titre :
Bi-weekly Bulletin
ISSN 1207-621X
No d'AAC 2081/E

© Imprimé sur papier recyclé

Bien que la Division de l'analyse du marché assume l'entière responsabilité de l'information présentée dans ce document, elle tient à reconnaître les organismes suivants qui ont contribué à sa préparation :
Commission canadienne du blé, Direction générale des services à l'industrie et aux marchés (AAC)